



Règlement

« Ça te dit Night Fever 2023 - circuits compétition »

Article 1 - ORGANISATION :

La « **Ça te dit Night Fever 2023** » est organisée par l'association Vik'Azim Caen le samedi 7 janvier 2023. Les Vikings Azimutés renouvellent l'organisation d'un **raid d'orientation par équipe et en semi nocturne**. Plusieurs nouveautés vont permettre aux plus fidèles concurrents de se laisser encore surprendre....

Le principe de la « **Ça te dit Night Fever 2023** » est de trouver un maximum de balises préalablement placées en milieu naturel par l'organisation. Chaque concurrent dispose de différentes cartes d'orientation mais l'équipe ne peut se séparer.

La « **Ça te dit Night Fever 2023** » a fait l'objet d'une déclaration en préfecture et dispose donc de toutes les autorisations administratives nécessaires.

Article 2 - PARTICIPATION et DEFINITION :

2.1 Cette année encore, **trois formules « compétition »** avec classement sont proposées ainsi que **deux formules « loisirs »**, sans classement ni chronométrage :

Courses nocturnes

- [3 circuits compétition comptants au challenge des raids d'orientation normands 2022/ 23](#)

Circuits	Temps Approximatif	Accueil à la salle Saint Laurent de Bayeux	Briefing salle Saint Laurent
Trotteur	1h	16H30	17H45
Orienteur	2h	16H00	17H15
Raideur	3h	14H30	15H30

Les concurrents inscrits sur le circuit Raideur débiteront leur course par une épreuve d'orientation en forêt de Cerisy. Le transport depuis la salle Saint Laurent se fera en bus à 15H30. Arrivée sur le lieu de course prévu vers 16h00. Une barrière horaire est fixée à 17h30. Au-delà, chaque minute entamée donnera lieu à une pénalité de 5 minutes. Départ du bus à 17h45, retour sur Bayeux prévu vers 18h15 pour la suite de la course.

2.2 Pour les formules « compétition », la « **Ça te dit Night Fever 2023** » est ouverte à toutes les personnes en bonne condition physique, âgées d'au moins 11 ans le jour de l'inscription. La formule **Trotteur** est ouverte aux jeunes accompagnés d'un adulte à partir de 11 ans.

Pour tous les participants mineurs : autorisation parentale signée des parents à fournir au plus tard lors du retrait du sac de course

Le tableau ci-dessous indique l'âge minimal pour pouvoir participer à chaque course

Circuits	Age minimum hors FFCO (avec un majeur minimum)	Age minimum licenciés FFCO (sans accompagnement d'un majeur)
Trotteur	11 ans	À partir de H/D 14 (né en 2010 ou avant)
Orienteur	16 ans	À partir de H/D 16 (né en 2008 ou avant)
Raideur	18 ans révolus	18 ans révolus

2.3 Pour les formules « compétition », la « **Ca te dit Night Fever 2023** » est ouverte aux équipes comprises entre 2 et 4 personnes. Pour des questions de sécurité, aucun concurrent n'est autorisé à prendre le départ seul.

2.4 Pendant la course, chaque équipe est en autonomie totale (eau, nourriture, matériel, tenues vestimentaires, etc.)

2.5 Chaque équipe engagée doit respecter le code de la route, les instructions de sécurité et les décisions émises par l'organisateur de l'épreuve.

2.6 Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images TV, vidéos et photos réalisées par l'ensemble des médias présents durant la « **Ça te dit Night Fever 2023** ».

2.7 Les informations d'ordre « logistique » (lieux et horaires des départs, etc....) seront régulièrement actualisées sur notre site internet (<http://www.vikazim.fr>) ainsi que sur notre page Facebook. Les concurrents s'engagent à le consulter pour obtenir les dernières infos.

Article 3 - MODALITES D'INSCRIPTION :

Circuits Compétition

3.1 L'inscription se fera par internet, via le prestataire Adeorun. Toutes les informations seront disponibles sur le site **vikazim.fr**.

La saisie des données administratives, la transmission des documents ainsi que le paiement se feront via internet, sur le site <https://adeorun.com>. Le suivi du traitement des dossiers sera accessible depuis le site d'**adeorun**.

Les concurrents devront s'assurer de la conformité de leurs certificats médicaux avant de s'inscrire.

3.2 Certificat médical :

L'inscription de toute personne nécessitera la validation d'une des conditions suivantes :

- OU présentation d'une licence FFCO 2022
- OU présentation pour les personnes majeures non licenciées, d'une attestation indiquant qu'il a pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport
- OU présentation d'un certificat médical datant de moins de 1 an (6 mois pour les mineurs) à la date d'inscription à la compétition concernée permettant d'établir « l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition » ou « l'absence de contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition »
- OU présentation pour les personnes mineures non licenciées, d'une attestation signée par le représentant légal indiquant qu'il a répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé.

Le concurrent est seul responsable des informations et des documents qu'il fournit lors de la phase d'inscription.

3.3 L'inscription comprend pour chaque concurrent :

- un Pass'orientation délivré par la FFCO pour les non-licenciés
- un lot technique
- les cartes d'orientation (une pour chaque concurrent)
- un ou plusieurs doigts électroniques SportIdent par équipe
- une fiche de résultats par équipe

- Pour le tarif famille, l'équipe disposera de 2 cartes et de 2 lots techniques

3.4 Les tarifs d'inscription :

Tarifs des courses :

Circuits Chronométrés	Tarifs par personne
Trotteur	10€
Trotteur famille Trotteur (4 pers maxi dont au plus 2 adultes)	25€
Orienteur	14 €
Trotteur famille Orienteur (4 pers maxi dont au plus 2 adultes)	32€
Raideur	18 €

Remises cumulables	Remises
Licenciés FFCO	2 €
Enfant âgé de -14ans	2 €

A ces tarifs s'ajoutent les frais de service retenus par le prestataire d'inscription Adeorun : 0,74€ + 2,5 % du prix de l'inscription.

Prévoir un chèque de caution de 60 € pour le prêt du doigt électronique

Article 4 - ASSURANCES :

4.1 Organisation: L'association Vik'Azim, du fait de son affiliation à la FFCO, est couverte auprès de la Maif, par un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile d'organisateur et celle de ses adhérents.

4.2 Par le fait de s'inscrire, chaque participant déclare être conscient des risques inhérents à la pratique de la course d'orientation en milieu naturel et en compétition.
Chaque participant s'engage à respecter les consignes données lors du briefing d'avant course durant l'épreuve.

Chaque participant s'engage à renoncer à tout recours, de quelque nature qu'il soit, contre l'organisation pour tous les dommages (accident, blessure, vols, dégâts sur les biens personnels ou autre), se produisant au cours de l'épreuve ou dans le cadre de celle-ci.

Chaque participant s'engage à ses risques et périls, atteste qu'il est couvert par une responsabilité civile personnelle, qu'il est apte à la pratique des Activités Physiques de Pleine Nature.

4.3 Les concurrents, en s'inscrivant via internet, attestent avoir lu ce règlement.

4.4 Le respect de la nature et de l'environnement sont des valeurs essentielles dans le cadre d'un raid nature, par son inscription chaque participant s'engage donc à n'abandonner aucun déchet, matériel usagé, de quelque sorte que ce soit, derrière lui. Tout contrevenant sera immédiatement exclu et tenu civilement responsable en cas de plaintes : des autorités locales, ONF, services de l'Etat ou des propriétaires privés.

Article 5 - SECURITE

Les concurrents s'engagent :

- à assister au briefing d'avant-course et en respecter les consignes,
- à porter assistance aux personnes en danger,
- **à respecter le code de la route**
- à avertir l'organisation en cas d'abandon.

Tout participant inscrit sera responsable des accidents qu'il provoque.

Article 6 - EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

Par équipier :

- 1 tenue vestimentaire adaptée avec une chasuble réfléchissante
- 1 lampe frontale

Par équipe :

- un téléphone portable pour le trotteur (celui dont le numéro a été donné à l'organisation lors de l'inscription) et **deux téléphones pour le circuit orienteur (INDISPENSABLE)**
- 1 sac à dos contenant eau + alimentation suffisante pour autonomie
- une couverture de survie
- une boussole
- un chèque de caution de 60€ pour le doigt électronique SI
- Pour le circuit raideur, prévoir le matériel de traçage nécessaire à une épreuve d'azimut-distance : rapporteur d'angle, règle, boussole graduée, tri rapporteur topographique...

Article 7- PENALITES et DISQUALIFICATIONS :

- Pollution ou dégradation manifeste des sites (disqualification)
- Abandon (disqualification)
- Usage de produits et procédés dopants (disqualification)
- Non-respect du code de la route et/ou des injonctions données par les bénévoles signaleurs (disqualification).

Article 8 – ABANDON :

8.1 En cas d'abandon sur le parcours, l'équipe s'engage à en avertir immédiatement l'organisation à l'aide des numéros de téléphone donnés sur la feuille de route.

Article 9 - ANNULATION/REMBOURSEMENT :

9.1 Aucun remboursement ne sera effectué à partir du 1^{er} janvier 2023.

9.2 L'organisation se réserve le droit, pour des raisons de sécurité, de modifier le contenu et le règlement de l'épreuve.

9.3 En cas d'annulation liée à la COVID, les inscriptions seront remboursées moins les frais liés à la gestion des inscriptions (~1€).

9.4 L'organisation se réserve le droit d'annuler en dernière minute l'épreuve en cas de mauvaises conditions météo (**vigilance orange ou rouge** émise par Météo France). **Les concurrents ne pourront alors prétendre à aucun remboursement dans ce cas.**

Article 10 – CLASSEMENTS

10.1 Pour les différentes formules « compétition », il y aura 3 classements : féminin, mixte et masculin. Les organisateurs s'autorisent à récompenser les différents podiumistes.

10.2 Le classement est effectué au temps avec pénalités de temps pour balises manquantes et dépassement de barrière horaire.

Acceptation du présent règlement : le fait de s'inscrire signifie que le concurrent accepte sans réserve le présent règlement et s'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place au jour de l'événement.

Les Vikings Azimutés